Le système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise

11 avril 2016

Sortie récemment, la huitième publication de l'Observatoire des espaces agricoles et naturels est consacrée à l'analyse du système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise. Assorti d'une cinquantaine de cartes et schémas, ce document a pour objectif d'approfondir la connaissance des différents maillons de ce système et, sans se vouloir exhaustif, d'« en décrypter la complexité en identifiant ses composantes, en livrant quelques chiffres, en localisant les tendances, en illustrant par l'exemple ». Plusieurs questions structurantes sont identifiées autour : de l'égalité des habitants de l'aire métropolitaine face à l'alimentation ; de la capacité de la « ferme de l'aire métropolitaine » à nourrir la population du territoire ; de l'ancrage territorial de l'agro-alimentaire, depuis l'entreprise artisanale jusqu'à la firme multinationale ; des leviers pour rapprocher et écourter les flux entre production et distribution.



Ce territoire comprend 3,2 millions d'habitants et 16 000 exploitations agricoles pour environ 553 000 ha de surface agricole utile. L'industrie agroalimentaire y représente 22 000 emplois et 3,5 milliards de repas sont pris annuellement par les habitants. Plusieurs questions sont successivement traitées, donnant des éléments pour apprécier les forces et faiblesses du territoire : un rappel de « ce que manger veut dire » ; la dimension sociale de l'alimentation ; les liens entre santé, précarité et alimentation ; les besoins nutritionnels et la production agricole ; les entreprises et leurs liens au territoire ; une approche des flux et circuits.

« Première pierre à la construction de stratégies alimentaires territoriales », ce diagnostic a mis en évidence des points faibles (forte corrélation entre pauvreté, alimentation et santé dans les territoires les plus urbains, par exemple) et forts (grande diversité des productions agricoles, gastronomie, etc.). « Sans encourager le repli des systèmes alimentaires », il permet « avant tout de prendre la mesure de la dépendance » des territoires, de montrer les complémentarités entre bassins de production et de consommation, de réaffirmer la nécessité de protéger l'espace agricole, d'imaginer de nouvelles solidarités entre villes et campagnes. Ainsi, par la diversité des champs d'actions concernés, « l'alimentation est aussi à considérer comme un outil permettant de répondre à de multiples enjeux d'un territoire : demain, la définition d'une politique alimentaire pourrait être une des conditions d'équilibre du territoire ».

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : Agence d’urbanisme de Lyon